

Discours d'ouverture prononcé par Monsieur Jean-Paul BONNETAIN Secrétaire Général aux Affaires Régionales

***Monsieur le Vice Président du Conseil Régional,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs,
Mesdames et Messieurs,***

Quel plaisir de se retrouver à Aubagne dont on ne saluera jamais assez la qualité de l'accueil et de ses équipements !

Rapporté au sujet qui est le notre aujourd'hui, on sait combien cette collectivité est aussi engagée dans les problématiques du logement.

Toutes les conditions en matériel sont réunies pour que cette journée se déroule au mieux.

Merci d'être présents si nombreux bien que je n'en sois pas surpris au regard de l'importance et de la sensibilité du thème qui nous réunit aujourd'hui.

Vous êtes venus d'horizons différents - c'est bien ce qui fait l'intérêt de ces rencontres - pour que l'on puisse ensemble discuter, approfondir, confronter des points de vue sur ce thème majeur du logement et plus particulièrement, soyons précis, sur le thème du logement des personnes pauvres et modestes en région PACA ; thème qui nous est familier depuis quelques années et sur lequel il reste primordial, mais encore plus urgent, d'avancer, comme a pu le souligner, encore fort récemment, le Conseil de l'Europe qui a pointé une insuffisance de production de logements sociaux dans notre pays.

Oui, le sujet de ce colloque dont j'espère qu'il éclairera l'action, car parler des sujets ne suffit pas à les résoudre même si ça aide à les comprendre, oui le sujet de ce colloque est de plus en plus au cœur des préoccupations de tous les acteurs.

Bien sur, c'est naturellement une préoccupation de l'Etat qui s'est engagé dans des actions pour le logement des personnes les plus démunies avec, je parle sous contrôle de mes collègues des services de l'Etat, la mise en place du PARSA, Plan d'Action Renforcé pour les Sans Abris et surtout avec une mise en place rapide au moins, des conditions de mise en œuvre de la loi DALLO,

préoccupation des collectivités et des élus concernés, du moins pour ceux qui se sont aussi engagés dans la délégation des aides à la pierre tout comme avec le dispositif relatif à la loi SRU,

préoccupations des associations actives et dont je veux saluer vraiment la mobilisation, le dévouement, j'ai envie de dire parfois le sacrifice, pour accompagner les populations les plus en difficulté,

préoccupations aussi de nos concitoyens, bien sur, qui ont de plus en plus de difficultés à se loger convenablement, et notamment ceux qui ont les revenus les plus faibles.

Il faut noter, certes, l'effort entrepris par tous depuis quelques années, mais qui reste et qui restera à maintenir et à renforcer pendant même les 10 à 15 années qui viennent au regard des enjeux quantitatifs qui sont les nôtres.

Ces efforts ne doivent pas, ou ces résultats déjà ne doivent pas masquer nos tristes records de difficultés et des priorités restent plus que jamais d'actualité : produire des logements sociaux, quand on dit « logements sociaux » soyons précis, c'est des PLAI, beaucoup, il en faut, certes du PLUS mais aussi du PLS, assurer aussi des logements décents pour les plus démunis, améliorer la chaîne du logement en assurant aussi l'accèsion à la propriété, c'est à dire recréer du parcours résidentiel, renforcer le dispositif d'accueil et d'hébergement destinés à nos concitoyens qui n'ont pas de toit.

Cette rencontre se tient symboliquement - et je parle là encore sous le contrôle et le regard de ceux qui ont partagé ces rendez vous ou qui vont les partager - se tient symboliquement entre le Comité régional de l'Habitat qui s'est réuni lundi et la réunion, cet après midi, du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Régional – vous allez me dire mais qu'est ce que c'est que ce rapprochement ? – Eh bien ce rapprochement est en fait toute la chaîne de production qui est bien au cœur des solutions que nous recherchons.

Je reprendrai juste très rapidement - et là encore Serge DAVIN, Véronique MARCIQUET, Fathi BOUAROUA l'ont déjà entendu - quelques chiffres que l'on verse au dossier et qui sont terrifiants par leur importance.

Derrière chaque unité, il y a une personne, ne l'oublions pas non plus !

S'agissant du droit au logement, notre région est immédiatement derrière l'Île de France - sur beaucoup de classement, on s'en réjouirait : l'innovation, la recherche, la compétitivité, etc... - mais je parle bien des dossiers de droit déposés au titre de la loi DALLO, du droit au logement opposable, nous sommes immédiatement derrière l'Île de France, là où il y a le plus grand nombre de demandes.

Certes, nous sommes loin derrière l'Île de France mais nous sommes, aussi, bien devant les autres régions et ce n'est pas un classement qui nous réjouit : plus de 2500 demandes ont déjà été déposées dans la région en 5 mois, et le rythme, comme il a été dit, ne semble pas diminuer, même si toutes ces demandes ne seront peut être pas considérées comme prioritaires, cela signifie quand même des grandes difficultés pour trouver des logements.

Comme l'a indiqué le comité national de suivi DALLO, les conditions de mises en oeuvre du dispositif sont certes assurées, et nous nous en félicitons, mais le plus difficile reste à faire, et le plus difficile c'est effectivement de trouver des logements dans un marché où presque tout est bloqué comme en PACA.

Nous avons identifié le manque de logements sociaux en référence à la loi SRU et à l'obligation des principales communes de disposer de 20 % de logements sociaux soit 96 000 logements à réaliser sur 20 ans. Comme je vous le disais, on s'engage vers une action longue : 100 000 logements à réaliser sur 20 ans.

Nous avons aussi identifié le nombre de ménages mal logés, non pas ceux susceptibles d'arriver en région mais bien ceux qui y résident déjà, et le chiffre, je le reprends tel qu'il me l'est dit, même si j'aimerais le contester, c'est entre 250 000 et 350 000 selon qu'on intègre ou non des propriétaires de logements précaires qui n'ont plus les moyens de les remettre en état.

Nous venons également de situer le nombre de logements nécessaires pour accueillir des jeunes qui souhaiteraient se loger en sortie de foyers ou en sortant de chez leurs parents, et ceux qui arrivent en région, à 35 000 ménages par an selon une étude de projection sur la base des rythmes des années précédentes, étude, je crois, qui vient d'être publiée par la DRE et par l'INSEE.

Nous avons aussi identifié les besoins en places d'hébergement à un millier sur la région.

Mesurer ce que nous avons à réaliser est important, je l'ai déjà dit, si tout cela guide l'action et le travail devra être encore plus fin pour être pertinent.

Moi, je relève quand même au passage que 30 à 40 000 logements sont décidés par an, selon les années. Certes, la tendance est un peu malheureusement à la baisse mais enfin il se fait des logements et nous sommes en train de dire qu'il manque des logements pour les plus pauvres.

Parfois, dans l'ensemble des arguments qui sont invoqués, il faut en relativiser certains.

L'accompagnement social des résidences sociales est financé, son programme est réalisable du point de vue de son fonctionnement, parfois avec des débats sur le montant des prix bien sur, des prix de journée, alors que les crédits du logement devraient pouvoir désormais être mobilisés, il reste à trouver les projets immobiliers - on en discutait il y a un instant avec Véronique MARCIQUET et Serge DAVIN - là encore à trouver le foncier, et donc les opérateurs qui peuvent monter ces opérations qui restent difficiles à monter.

Dans les centres d'hébergement, les places de stabilisation jouaient leur rôle mais elles ont aussi bloqué le dispositif d'accueil puisque les bénéficiaires désormais ne sortent plus cette fois, faute de logements. Thrombose que tout le monde connaît...

Enfin, nous mettons à jour aujourd'hui, grâce à un excellent travail réalisé par le CETE MEDITERRANEE que je salue, sous la maîtrise d'ouvrage de la DRE, nous mettons à jour ce travail sur le niveau de revenu des ménages, me dit-on 600 000 ménages pauvres ou modestes, c'est à dire gagnant moins de 1300 euros pour un couple avec deux enfants, ou moins de 670 euros pour une personne seule.

Je me souviens des précédents travaux du DROS qui nous dressait aussi ce panorama de la situation économique et sociale de la région.

Cela représente presque 1/3 de la population de la région et cela recoupe probablement les chiffres des 350 000 ménages dits mal logés ou sans logement.

Donc, on comprend la nécessité d'une action ciblée et vigoureuse.

L'Etat a son rôle en mettant en place, avec la contrainte des communes en dessous du seuil SRU, pour lequel des mesures d'accompagnement vont être définies avant le 30 juillet par des commissions départementales.

J'évoque ici la prise d'arrêté de carence dont nous allons devoir doubler le nombre par rapport à la période précédente. Nous avons, bien sur, besoin de nous appuyer sur les délégataires, sur les bailleurs, nous avons aussi besoin d'associations susceptibles de porter, ou de porteurs, de monteurs d'opérations susceptibles de porter des projets immobiliers que des collectivités nous disent prêtes à financer dans le champ de l'accompagnement social.

Pour avoir un dispositif d'intervention plus efficace et plus ciblée selon les publics à loger, les observations doivent se multiplier et se croiser, les diagnostics se préciser à une échelle infrarégionale, infradépartementale, à l'échelle des EPCI, de l'intercommunalité.

Ces diagnostics doivent naturellement se conduire en partenariat.

Je salue donc l'initiative de ce colloque comme de ceux qui ont précédé sur le logement des personnes pauvres et modestes en région PACA.

Certains d'entre vous ont déjà contribué, se sont utilement appuyés sur les résultats du premier atlas social de la région que j'évoquai à l'instant, diffusé très largement.

D'autres ont pu participer au débat de la première journée d'études intitulée « trajectoires de la précarité professionnelle et sociale en région PACA » qui s'est tenue, je crois, en octobre 2006.

Aujourd'hui, c'est une thématique toute particulière donc qui nous réunit : le logement.

Il n'est plus à démontrer que ce sont les couches les plus fragiles de la population qui sont le plus impactées par les crises comme la crise du logement que nous traversons depuis plusieurs années.

Mais dans notre région, les fortes tensions des marchés du logement, plus que dans toute autre région de province, laissent penser qu'à niveau de revenu égal, un ménage fragile subira, ici plus qu'ailleurs, les effets de la crise du logement.

C'est autour de cette interrogation que s'articuleront principalement les travaux d'aujourd'hui sur la base des études réalisées par les partenaires.

Je tiens à remercier l'ensemble de ces partenaires : les CAF, les Caisses d'Allocations Familiales, dont l'engagement est sans limite, la DRE PACA, la DRASS, l'ARHLM, la FNARS, chère Véronique, qui se sont lourdement investies et puis le DROS, plus globalement, qui a veillé à leur bonne articulation et l'INSEE qui en assure la coordination scientifique, car la rigueur contribue à rendre ces diagnostics incontestables.

Les résultats de ces études seront présentés justement dans le souci de dresser quelques éléments de constat essentiels.

Je suis convaincu que ces éléments susciteront de nombreux débats, plus largement sur la question de l'habitat de ces ménages englobant par là les problématiques de l'hébergement mais tous les aspects aussi connexes sur le logement qui participe à la situation économique et sociale des foyers, c'est à dire son environnement, sa localisation, sa qualité et bien sur les conséquences très concrètes de ces facteurs pour les ménages.

En conclusion, et j'ai été trop long, je dirai que nous devons tous ensemble nous efforcer de renverser la tendance et qu'il reste beaucoup à faire mais peut être faudra-t-il aussi faire autrement et j'évoquai, avant le début de cette rencontre, avec mes amis, le rapport du Haut Comité sur le logement des personnes défavorisées, qui esquisse des pistes, certes directives, certes contraignantes, mais passée la phase du diagnostic, passée la phase du consensus, le passage à l'acte devient d'une urgence particulière.

Je vous souhaite, je nous souhaite une journée studieuse et riche que je ne pourrai pas partager avec vous et je le regrette mais je cède maintenant la parole à Monsieur le Vice Président, Joël CANAPA.
